

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
-:-:-
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-:-:-

DECRET N°75-85 du 8 avril 1975

nommant le Capitaine Vincent GUEZODJE
Commissaire Politique Titulaire de la
Province du Mono.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,
PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL DE LA REVOLUTION,

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU l'ordonnance N°74-68 du 18 novembre 1974, portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement du Conseil National de la Révolution, du Bureau Politique dudit Conseil, des Conseils Provinciaux, de District, Communaux et Locaux de la Révolution ;
VU le décret N°74-277 du 21 octobre 1974, portant formation du Gouvernement et le décret N°75-26 du 29 janvier 1975 qui l'a modifié ;
VU le décret N°75-51 du 21 février 1975, portant nomination des membres du Conseil National de la Révolution ;
VU le décret N°74-319 du 2 décembre 1974, portant nomination des Commissaires Politiques ;
VU le décret N°75-84 du 8 avril 1975 portant nomination du Capitaine Vincent GUEZODJE en qualité de Membre du Bureau Politique du Conseil National de la Révolution,

D E C R E T E :

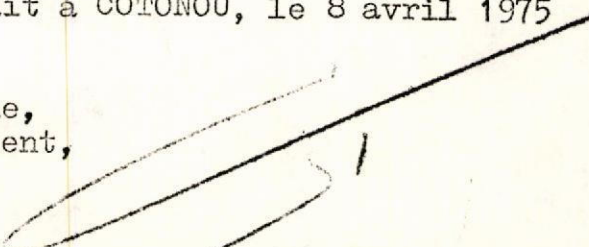
ARTICLE 1er - Sont et demeurent abrogées en ce qui concerne le Lieutenant François KOUYAMI, les dispositions du décret N°74-319 du 2 décembre 1974 susvisé.

ARTICLE 2 - Le Capitaine Vincent GUEZODJE est nommé Commissaire Politique Titulaire de la Province du Mono.

ARTICLE 3 - Le présent décret, qui a effet pour compter de la date de signature, sera publié et communiqué partout où besoin sera.--

Fait à COTONOU, le 8 avril 1975

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 8 CS 6 CNR 4 Intéressés 2 Ministères 13 SGG 4 SPD 2 IAA 1
DCCT-IGF-CNI-Gde Chanc. 4 DPE-DGASL-INSAL 6 DGM-DAFA-DEP 39 EMAT-EMGN-EMSC9
Cab.Mil. 2 JORD 1